

Soutien au camp des oublié-es du droit au logement et à l'hébergement, place de la République

Depuis le 31 mars, fin de la trêve hivernale plusieurs centaines de personnes, soutenues par DAL Droit au Logement, campent place de la République à Paris pour exiger le respect des lois : droits au logement et à l'hébergement, baisse des loyers, droit d'attribution d'office ...

Menacé-es d'expulsion à partir d'aujourd'hui, ou déjà expulsé-es de leur logement ou de leur hébergement et sans logis, prioritaires DALO en attente de relogement, mineur-es étranger-es à la rue, oublié-es du droit au logement et droit à l'hébergement, après une nuit sous des bâches en plein vent, elles et ils sont déterminé-e-s à poursuivre la mobilisation, en attendant le respect de leurs droits.

Des rendez-vous ont été demandés à Mme HIDALGO maire de Paris, et à Mme PINEL, ministre du logement. Dans un premier temps, Mme la maire de Paris leur a fait répondre qu'elle pourrait les recevoir fin mai si ils-elles démontraient leur campement dès mercredi soir ! Un premier rendez vous a été obtenu pour ce vendredi 3 avril, avec Mme Versini, adjointe à la maire de Paris en charge de la solidarité.

L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien au « camp des oublié-es du droit au logement et à l'hébergement » qui accueille de nouveaux sans-abris chaque nuit et exige ldes réponses immédiates, adaptées et durables à leurs revendications légitimes revendications légitimes.

<http://droitaulogement.org/2015/04/fin-treve-hivernale-et-fermeture-des-chu-des-resistances-a-lille-paris-toulouse/>

Les sans logis ont besoin de sacs de couchages, lits de camp, matelas pneumatiques. Un point d'information et de soutien est organisé tous les soirs à partir de 18H.

Un soutien financier pour les repas est possible par chèque à l'ordre du "115 du particulier", à remettre sur place ou à envoyer au DAL, 29, avenue Ledru-Rollin 75012 Paris

Paris, le 2 avril 2015,

